



**HAL**  
open science

# Échanges et contacts sportifs entre la France et l'URSS à l'aube de la guerre froide : prémices d'une diplomatie sportive bilatérale (1947-1953)

Yannick Deschamps

► **To cite this version:**

Yannick Deschamps. Échanges et contacts sportifs entre la France et l'URSS à l'aube de la guerre froide : prémices d'une diplomatie sportive bilatérale (1947-1953). *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2020, Le sport et la guerre froide, 1 (277), 10.3917/gmcc.277.0119 . halshs-03434529

**HAL Id: halshs-03434529**

**<https://shs.hal.science/halshs-03434529>**

Submitted on 18 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

**Yannick Deschamps, « Échanges et contacts sportifs entre la France et l'URSS à l'aube de la guerre froide : prémices d'une diplomatie sportive bilatérale (1947-1953) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°277, 2020, p. 119-135.**

La Seconde Guerre mondiale vient à peine de s'achever quand la France et l'URSS entament la reprise de leurs contacts sportifs. Cette précocité est en particulier liée au fait que les deux pays étaient déjà des partenaires sportifs privilégiés au cours de l'entre-deux-guerres. Ils profitent aussi des événements sportifs pour maintenir leurs relations bilatérales, malgré les divisions qui s'opèrent sur la scène internationale dès la fin de la guerre. En octobre 1945, la venue en France d'une délégation soviétique emmenée par D.V. Postnikov, vice-président du Comité Suprême de Culture Physique de l'URSS (CSCP), favorise la mise en place d'échanges dès le début de l'année suivante<sup>1</sup>. Au cours de l'été 1946, la tournée de basketteuses et de basketteurs soviétiques en France illustre particulièrement l'engagement des gouvernements dans les échanges. Le gouvernement français, qui assure la venue des sportifs en acceptant une procédure diplomatique d'urgence<sup>2</sup>, démontre son soutien par la présence de certains de ses membres aux rencontres organisées à Paris<sup>3</sup>. Du côté de l'URSS, les responsables de la délégation sont accueillis par Viatcheslav Molotov, présent à Paris pour assister à la Conférence pour la paix en tant que ministre des Affaires étrangères, et se voient ainsi attribuer un rôle d'ambassadeurs<sup>4</sup>. Alors que les rapports franco-soviétiques se crispent dans le contexte du déclenchement de la guerre froide, le sport apparaît comme un espace d'expression des enjeux diplomatiques communément reconnu par les deux puissances<sup>5</sup>.

Entre l'année 1947, qui voit les tensions internationales s'intensifier, comme en atteste la proclamation des doctrines Truman puis Ždanov, et l'année 1953, durant laquelle prend fin le premier conflit d'une grande ampleur militaire de la guerre froide à travers la guerre de

---

<sup>1</sup> Archives nationales de la Fédération de Russie (GARF), f. 7576, inv. 2, d. 259, p. 29, 31, 33, 38. Durant l'hiver 1946, les athlètes soviétiques font leur retour en France en prenant part au cross de *L'Humanité*, auquel ils avaient pris l'habitude de participer avant la Seconde Guerre mondiale.

<sup>2</sup> Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de France (A-MAE), f. 241/QO, d. 2. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou, au ministère des Affaires étrangères, 30 juillet 1947.

<sup>3</sup> *L'Humanité*, 24 juillet 1946 ; 11 août 1946.

<sup>4</sup> GARF, f. 7576, inv. 16, d. 82. Rapport du chef de la délégation soviétique sur la tournée des basketteuses et des basketteurs en France durant l'été 1946.

<sup>5</sup> Jacques Defrance, Jean Marc Chamot, « The voice of sport: Expressing a foreign policy through a silent cultural activity: The case of sport in French foreign policy after the Second World War », *Sport in Society*, n°11-4, 2008, p. 396 ; 401.

Corée, les rapports franco-soviétiques connaissent une phase de structuration importante<sup>6</sup>. La dimension idéologique de la guerre froide engage les puissances issues du bloc de l'Ouest, aux côtés des États-Unis, et celles du bloc de l'Est, placées sous l'influence de l'URSS, dans une lutte permanente des modèles. Pour assurer la défense et le rayonnement de leur modèle, les différentes puissances entreprennent une forte utilisation du domaine culturel<sup>7</sup>, celui-ci favorisant la construction et la diffusion d'une image positive de soi auprès de l'Autre. Du fait de sa visibilité et de sa popularité croissante, le sport apparaît comme un outil pertinent pour toucher les masses et démontrer la domination d'un modèle<sup>8</sup>. Dès l'instant où les gouvernements prennent conscience de l'intérêt du sport dans leurs affaires diplomatiques, un cadre favorable à l'apparition d'une diplomatie sportive se constitue. Celle-ci vise à renforcer le rapprochement entre les peuples et à étendre la puissance ou le rayonnement de son pays<sup>9</sup>. Afin de l'exploiter au mieux sur la scène internationale dans le contexte de la guerre froide, des stratégies diplomatiques sont mises en place, déterminant les ambitions accordées au sport et les moyens de les atteindre. Quels sont les fondements de ces stratégies dans le cadre des relations franco-soviétiques ? La diplomatie sportive n'est-elle qu'un reflet et un prolongement des rapports diplomatiques bilatéraux, ou des orientations stratégiques particulières lui sont-elles attribuées ? Qui sont les acteurs ou les agents qui agissent, consciemment ou inconsciemment et directement ou indirectement, en faveur de la construction des stratégies diplomatiques ?

Deux temps d'analyse sont nécessaires pour saisir les enjeux de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS dans les premières années de la guerre froide. Le premier se focalise sur la montée des tensions entre 1947 et 1950, période au cours de laquelle aucune rencontre sportive n'est organisée entre la France et l'URSS. Face à cette apparente rupture, il convient de ne pas se limiter à une simple interprétation de l'absence de rencontre, mais de tenter d'en comprendre les raisons profondes pour pouvoir éclairer les logiques de l'usage diplomatique du sport. Le deuxième temps est consacré à la phase d'intensification de la guerre froide entre 1950 et 1953. Dans ce contexte belliqueux, les stratégies de la diplomatie

---

<sup>6</sup> Georges-Henri Soutou, « La perception de la menace soviétique par les décideurs de l'Europe occidentale : le cas de la France », Saki Dockrill, Robert Frank, Georges-Henri Soutou, Antonio Varsori (dir.), *L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la Guerre froide, 1948-1953*, Paris PUPS, 2002, p. 21-43.

<sup>7</sup> Au sujet des aspects culturels de la guerre froide : Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, PUPS, 2008 ; Yale Richmond, *Cultural Exchange and the Cold War, raising the Iron Curtain*, University Pars, Pennsylvania University Press, 2003.

<sup>8</sup> Sur les enjeux sportifs de la guerre froide, voir notamment : Stephen Wagg, David L. Andrews (dir.), *East Plays West: Sport and the Cold War*, Londres et New York, Routledge, 2007 ; Philippe Vonnard, Nicola Sbeti, Grégory Quin, *Beyond Boycotts: Sport during the Cold War in Europe*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2018.

<sup>9</sup> Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012, p. 387-388.

sportive bilatérale se précisent et tendent à se façonner selon une forme profondément asymétrique en faveur de l'Union soviétique et aux dépens de la France.

L'analyse des stratégies diplomatiques est ici rendue possible par la mobilisation des fonds d'archives du Centre des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de France (208/QO et 241/QO), et du fonds 7576 concernant le Comité suprême de culture physique et du sport (CSCP) conservé auprès des Archives nationales de la Fédération de Russie (GARF). Bien que la confrontation des documents issus d'un ministère des Affaires étrangères et ceux d'un ministère lié aux affaires sportives puisse constituer, au premier regard, une approche asymétrique, elle fait apparaître une pertinente complémentarité. Les fonds diplomatiques français ont permis d'interroger à la fois la vision de la diplomatie sportive de la France, et sa perception des stratégies de l'URSS. Il est possible de suivre l'évolution des orientations stratégiques de l'Union soviétique grâce au fonds du CSCP, cette instance ayant notamment eu un rôle de gestion des relations sportives avec les pays étrangers, et ayant été en lien direct avec le ministère des Affaires étrangères (MID).

### **Une rupture sportive apparente, un simple prolongement des tensions bilatérales ?**

#### *L'entrée dans la guerre froide et les difficiles relations franco-soviétiques.*

La France et l'URSS ont très tôt rétabli leurs contacts sportifs au cours de l'immédiat après-guerre. Toutefois, dès l'année 1947 s'ouvre une phase de rupture dans l'organisation des confrontations sportives franco-soviétiques. La mise entre parenthèses des rencontres intervient au moment où les rapports entre les deux pays se tendent particulièrement. Les derniers espoirs d'un rapprochement bilatéral, nés de la signature du traité d'assistance mutuelle en 1944, finissent de se dissiper au début de l'année 1947 notamment en raison de l'incapacité des deux gouvernements à définir une vision commune de la réorganisation du territoire allemand, qui répondrait aux intérêts de chacun sans compromettre ceux de l'autre<sup>10</sup>. Quelques mois plus tard, le processus d'éloignement franchit une nouvelle étape à l'occasion du lancement du plan Marshall proposé par les États-Unis, dont la France a accepté d'être bénéficiaire mais qui a en parallèle été rejeté et condamné par l'Union soviétique et les démocraties populaires. La structure des blocs apparaît alors très clairement dans le paysage

---

<sup>10</sup> Viatcheslav Chilov, « Les relations franco-germano-soviétiques et le général de Gaulle, 1945-1955 », p. 149-165, Maurice Vaisse (dir.), *De Gaulle et la Russie*, Paris, CNRS Editions, coll. Biblis, 2012, p. 155-156.

mondial. Elle se solidifie lors du blocus de Berlin entre juin 1948 et mai 1949<sup>11</sup>. Les relations bilatérales sont donc devenues complexes et difficiles entre deux pays qui marquent leur appartenance à deux camps bien distincts en ce début de guerre froide.

Ainsi, l'absence de rencontre sportive entre la France et l'URSS pourrait être perçue et comprise comme étant une conséquence, voire une mise en évidence de la rupture qui s'affirme au niveau de la politique étrangère. Mais cette interprétation, exclusivement fondée sur la réalité des arènes sportives, se heurte très vite à un paradoxe. En dépit des tensions internationales, aucun des deux pays ne manifeste la volonté de rompre avec l'autre dans les coulisses des relations sportives.

*Le maintien des contacts sportifs bilatéraux malgré l'absence de rencontre.*

L'URSS, qui poursuit son intégration aux institutions internationales du sport engagée à la fin de l'année 1946<sup>12</sup>, maintient ses contacts avec les dirigeants sportifs français. Parmi ces derniers, certains se montrent particulièrement influents au sein des organisations internationales, et les Soviétiques comptent sur leur soutien pour que leurs adhésions soient officiellement acceptées. Ainsi, en septembre 1947, Aleksej Čikin, vice-président du CSCP et président de la Fédération soviétique de natation, rend visite à son homologue français Émile-Georges Drigny, qui préside la Ligue Européenne de Natation (LEN) depuis 1938<sup>13</sup>. Cette prise de contact doit, en plus d'assurer un prochain développement des relations entre les nageurs des deux pays, faciliter l'entrée de l'URSS au sein de la Ligue<sup>14</sup>. Le processus d'intégration de l'Union soviétique s'achève symboliquement par son adhésion au Comité international olympique (CIO) en mai 1951, longtemps rendue difficile à la fois par la situation de ses sportifs jugée non conforme aux règles de l'amateurisme<sup>15</sup> et par le fort anticommunisme d'une partie des membres du comité<sup>16</sup>. La stratégie de l'URSS n'est pas de

---

<sup>11</sup> Justine Faure, « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) : origines de la Guerre froide et débats historiographiques », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°3, novembre-décembre 2007, p. 13.

<sup>12</sup> Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport. Une histoire des champions soviétiques (années 1930-années 1980)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 41.

<sup>13</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 325, p. 129. Lettre de E.G. Drigny à A. Čikin, 1 octobre 1947.

<sup>14</sup> L'URSS intègre la LEN en 1949, offrant la possibilité aux sportifs soviétiques de prendre part aux championnats d'Europe de natation, de plongeon et de water-polo.

<sup>15</sup> Jenifer Parks, « Verbal Gymnastics: Sports, Bureaucracy, and the Soviet Union's Entrance into the Olympic Games, 1946-1952 », p. 27-44, Stephen Wagg, David L. Andrews (dir.), *East Plays West: Sport and the Cold War*, Londres et New York, Routledge, 2007, p. 29.

<sup>16</sup> Patrick Clastres, « Neutralité politique, compromissions avec le régime nazi, continuité olympique », p. 211-228, Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François, Hubert Strouk (dir.), *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 219.

s'isoler, mais au contraire de s'intégrer pleinement au sport international. Sortie économiquement très affaiblie de la Grande Guerre patriotique et confrontée à l'influence politique croissante des États-Unis, c'est en partie à travers le domaine culturel, et notamment par le biais du sport, que l'Union soviétique s'attache à maintenir sa présence sur le continent européen<sup>17</sup>. Les contacts sportifs avec des pays occidentaux comme la France doivent également contribuer à démontrer que les dirigeants soviétiques ne sont pas responsables du rideau de fer, et qu'ils n'œuvrent pas à sa consolidation.

Du côté français, la diplomatie sportive n'apparaît pas non plus comme un outil de rupture avec l'Union soviétique. Si les athlètes des deux pays ne se sont pas rencontrés durant les toutes premières années de la guerre froide, différentes organisations sportives françaises ont proposé des échanges qui ont été soutenus par les services ministériels en charge du sport et par le ministère des Affaires étrangères. Parmi ces projets, se trouve celui de la Fédération Française de Gymnastique (FFG) qui manifeste auprès du ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres<sup>18</sup> son intention d'organiser une confrontation entre la France et l'URSS à Paris, au début du mois d'avril 1947. Une fois informé, le ministre Pierre Bourdan, qui se montre favorable à la mise en place d'un tel événement, transmet la demande à la direction générale des affaires culturelles au sein des Affaires étrangères<sup>19</sup>. Cette dernière ne formule aucune objection et propose de contacter immédiatement le consulat français en URSS pour faciliter l'obtention rapide des documents officiels et des visas<sup>20</sup>. Bien que les relations bilatérales soient rendues difficiles sur le plan de la politique étrangère, et qu'elles continuent de se détériorer au fil des mois, l'attitude du gouvernement français demeure inchangée. En février 1949, tandis que les Soviétiques maintiennent le blocus berlinois, le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et à l'Enseignement technique<sup>21</sup> informe les Affaires étrangères que l'équipe de France est invitée à participer aux championnats d'Europe masculins de basket-ball qui se tiendront la même année à Moscou. La direction générale des affaires culturelles exprime le souhait qu'une suite favorable soit accordée au déplacement des basketteurs

---

<sup>17</sup> Pauline Gallinari, *Les communistes et le cinéma. France, de la Libération aux années 1960*, Rennes, PUR, 2015.

<sup>18</sup> Le ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, créé en janvier 1947 et confié à Pierre Bourdan, est en charge des affaires sportives par l'intermédiaire de la direction générale de l'Éducation physique et des Sports. Ce ministère, qui offre pour la première fois une structure autonome aux affaires culturelles, disparaît dès le mois d'octobre 1947 avec la chute du gouvernement Ramadier.

<sup>19</sup> A-MAE, f. 241/QO, d. 1. Lettre du ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, à la direction générale des affaires culturelles du ministère des Affaires étrangères, 3 mars 1947.

<sup>20</sup> A-MAE, f. 241/QO, d. 1. Lettre de la direction générale des affaires culturelles du ministère des Affaires étrangères à la direction générale de l'éducation physique et du sport, le 18 mars 1947.

<sup>21</sup> De septembre 1948 à août 1951, les affaires sportives sont confiées au secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et à l'Enseignement technique, placé auprès du ministère de l'Éducation nationale.

français dans la capitale soviétique<sup>22</sup>. Le gouvernement français ne manifeste aucun signe de défiance à l'égard de l'URSS sur le plan des échanges sportifs, maintenant la possibilité d'accueillir des délégations soviétiques ou soutenant le départ des athlètes français. Le sport s'affirme comme un outil diplomatique utile pour conserver de bons rapports bilatéraux en transcendant momentanément les sujets conflictuels. Les relations sportives sont d'autant plus opportunes qu'elles offrent à la France un moyen de préserver sa position sur la scène internationale aux côtés des principales puissances telles que l'Union soviétique.

En dépit des intentions françaises et soviétiques d'entretenir des contacts sportifs bilatéraux, les projets établis à partir de 1947 n'aboutissent pas. Les dirigeants de la FFG, qui ont très tôt débuté la promotion de la confrontation entre la France et l'URSS pour en assurer le plus large succès possible, sont informés de l'impossibilité du déplacement des gymnastes soviétiques par le CSCP, seulement quelques jours avant la date prévue pour l'événement, sans qu'aucune explication ne soit apportée<sup>23</sup>. Deux ans plus tard, alors que l'URSS doit organiser les championnats d'Europe de basket-ball en tant que pays tenant du titre, les responsables soviétiques prennent la décision de ne pas accueillir cette épreuve, sans apporter de justification claire, provoquant l'exclusion de leur sélection de cette VI<sup>e</sup> édition. Il faut attendre 1949 pour que de nouvelles confrontations entre la France et l'URSS soient organisées, mais uniquement dans un cadre multilatéral, que ce soit à l'occasion des phases finales du championnat du monde masculin et du championnat d'Europe féminin de volley-ball en septembre, ou encore lors de la participation de la joueuse d'échecs Chantal Chaudé de Silans au tournoi féminin de Moscou en décembre.

L'absence de rencontres franco-soviétiques, durant près de deux ans, ne peut pas être considérée comme une conséquence évidente ou une simple manifestation des ruptures politiques, militaires ou idéologiques. Pour autant, le maintien des contacts et des intentions d'échanges ne vient pas nuancer les réalités de la guerre froide<sup>24</sup>. Au contraire, le sport constitue bien un espace d'expression au sein duquel les puissances se confrontent et tentent d'affirmer leur prestige et leur domination. C'est justement en raison de sa volonté de

---

<sup>22</sup> A-MAE, f. 241/QO, d. 148. Lettre de la direction générale des affaires culturelles à la direction générale de la Jeunesse et des Sports, 25 février 1949.

<sup>23</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 325. Télégramme de D.V. Postnikov à la FFG, 1949.

<sup>24</sup> Durant l'ensemble de la guerre froide, les contacts perdurent entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest, à la fois dans les domaines culturels, scientifiques, ou encore intellectuels. Antoine Fleury, Lubor Jilek (dir.), *Une Europe malgré tout. Les échanges culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

façonner le prestige de l'URSS que le gouvernement soviétique décide de se replier provisoirement pour limiter les échecs sportifs qui pourraient remettre en cause sa puissance.

*Le repli stratégique de l'URSS pour façonner son prestige sportif.*

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs succès ont placé l'URSS sur les devants de la scène sportive internationale. La tournée des footballeurs du Dinamo Moscou au Royaume-Uni en novembre 1945 est un véritable triomphe, marqué par une victoire sur le prestigieux club londonien Arsenal<sup>25</sup>. Au-delà du football, en février 1946, les sportives soviétiques se classent aux six premières places du cross de *L'Humanité*, et l'année suivante, pour leur première participation aux championnats d'Europe, les basketteurs de l'URSS remportent le titre face au pays organisateur, la Tchécoslovaquie. Les rencontres sportives sont mises au service de la diffusion du prestige de l'URSS auprès des opinions publiques occidentales. Toutefois, ces réussites sont ternies par quelques contreperformances. Tandis que les athlètes féminines se sont illustrées au cross de *L'Humanité*, leurs compatriotes masculins se sont inclinés face au coureur français Rafael Pujazon. Aux championnats d'Europe d'athlétisme d'Oslo en 1946, l'URSS, invitée à participer avant même de devenir membre de l'*International Amateur Athletics Federation* (IAAF), a été dominée par la Suède. En haltérophilie, à l'exception de Grigorij Novak qui remporte le titre mondial des mi-lourds en s'emparant du record du monde, tous les autres athlètes soviétiques sont vaincus, malgré la présence de quatre d'entre eux sur les podiums. Bien que relatifs, les différents échecs sportifs apparaissent comme des humiliations internationales au regard de Staline<sup>26</sup>.

En 1947, pour éviter de ternir l'image de l'URSS, l'État tend à s'engager davantage dans le domaine sportif et la victoire est officiellement affichée comme indispensable et nécessaire<sup>27</sup>. Dès lors, les échanges sont fortement restreints et contrôlés jusqu'à ce que des progrès significatifs soient apportés dans chaque discipline. Les sélections soviétiques sont donc retirées de plusieurs compétitions internationales, les sportifs devant se focaliser sur leur

---

<sup>25</sup> Guillaume Hamelin, *Le sport comme continuation de la politique : la tournée du Dinamo de Moscou en Grande-Bretagne, 1945*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Lévesque, Université du Québec à Montréal, p. 97.

<sup>26</sup> Jenifer Parks, *Red Sport, Red Tape: the Olympic Games, the Soviet Sports Bureaucracy and the Cold War, 1952-1980*, thèse de doctorat sous la direction de Donald J. Raleigh, Université de Caroline du Nord, Chapel Hill, 2009, p. 37.

<sup>27</sup> Sylvain Dufraisie, *Les « Héros du sport ». La fabrique de l'élite sportive (1934-1980)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Marie-Pierre Rey, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue en mars 2016, p. 217.



travail de perfectionnement et de conquête du plus haut niveau<sup>28</sup>. La préparation des sportifs et la construction d'un modèle de domination sportive sont encadrées par une résolution du Comité central du PCUS rédigée à la fin de l'année 1948<sup>29</sup>. Pour l'essentiel, la préparation physique, technique et tactique s'établit à l'intérieur des frontières soviétiques. Pour autant, l'isolement n'est pas total. Les dirigeants sportifs ont bien conscience de l'intérêt des confrontations avec les pays étrangers pour accroître l'expérience internationale des athlètes. Quelques échanges sont alors autorisés avec l'extérieur, mais seulement pour les disciplines où le niveau d'excellence est atteint. Des sportifs soviétiques acquièrent la possibilité de se déplacer vers des pays du bloc de l'Est mais également vers des pays scandinaves, les destinations étant choisies en fonction des spécialités du pays d'accueil<sup>30</sup>. À partir de 1949, les progrès réalisés dans différentes disciplines permettent un plus grand nombre de déplacements au-delà des frontières du régime des Soviets. Près de dix-neuf délégations auraient ainsi pu participer à des compétitions internationales, dans quatorze sports différents<sup>31</sup>. Cet engagement de l'URSS vers un élargissement de ses relations sportives avec les pays étrangers referme progressivement une parenthèse ouverte deux ans plus tôt.

L'absence de rencontre sportive entre la France et l'Union soviétique durant les premières années de la guerre froide ne reflète pas une manœuvre de rupture diplomatique. Au contraire, ces deux pays saisissent bien l'importance de soutenir les relations sportives internationales pour préserver les rapports bilatéraux et pour manifester leur puissance sur la scène internationale. Durant près de deux ans, l'URSS s'est toutefois tenue à distance des événements internationaux pour développer son modèle de domination et établir les fondements d'une diplomatie sportive qui répond à ses ambitions. Au début des années 1950, alors que les tensions internationales s'intensifient, l'Union soviétique met pleinement en œuvre sa stratégie. Sa maîtrise stratégique laisse apparaître une diplomatie sportive profondément asymétrique entre la France et l'URSS.

---

<sup>28</sup> *Ibid.* p. 86.

<sup>29</sup> Robert Edelman, *Serious Fun: A History of Spectator Sport in the USSR*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 80.

<sup>30</sup> Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport. op.cit.*, p.62-63.

<sup>31</sup> *Le Monde*, 29 décembre 1949 ; GARF, f. 7576, inv. 1, d. 710. Lettre de N. Romanov (CSCP) à G. Malenkov, membre du bureau politique du PCUS, 22 février 1951.

## L'asymétrie de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS.

### *Le sport comme outil de construction de l'image de l'Union soviétique.*

À l'aube des années 1950, l'Union soviétique entreprend l'élargissement de ses échanges sportifs avec l'extérieur, et reprend ainsi des relations plus régulières avec le mouvement sportif français. Les rencontres entre la France et l'URSS prennent un nouvel élan suite à l'organisation de différentes grandes compétitions internationales à Paris. En octobre 1950, les haltérophiles soviétiques font leur retour sur la scène internationale en venant participer aux championnats du monde. Aucun d'eux ne parvient à remporter de couronne mondiale, cependant, ils montrent tous leur fort potentiel en remportant une médaille dans chacune des six catégories de poids qui figurent au programme. L'année suivante, dans le cadre des championnats d'Europe, les spectateurs parisiens ont d'abord l'occasion de découvrir la sélection de basket-ball de l'URSS au mois de mai, puis, ce sont les volleyeuses et les volleyeurs soviétiques qui viennent à Paris pour se confronter aux meilleures nations européennes. Les trois sélections font une forte impression puisque les équipes de volley-ball sont titrées sans concéder le moindre set, et l'équipe de basket-ball se hisse au premier rang sans perdre un match. Venant à peine de soulever leur trophée, les basketteurs soviétiques prennent déjà la direction du sud de la France afin de poursuivre la démonstration de leur talent au cours d'une tournée amicale. Ils participent à des rencontres face à des sélections régionales et des clubs affiliés soit à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), notamment au sein des arènes d'Alès<sup>32</sup>, soit à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB), à l'image de l'Olympique d'Antibes Juan les Pins<sup>33</sup>, qui vient à peine d'obtenir son accession au premier échelon national. Les succès obtenus devant le public français permettent à l'URSS de démontrer la réussite et la domination de son modèle.

Dans le cadre des disciplines olympiques<sup>34</sup>, ces séjours sont l'occasion de préparer les Jeux d'Helsinki, organisés durant l'été 1952. La réussite des athlètes de l'URSS doit donc être totale. S'ils se trouvent finalement devancés par leurs concurrents de la sélection olympique des États-Unis au nombre de titres olympiques acquis, les Jeux d'Helsinki constituent une réussite pour le sport soviétique, largement relayée par la presse étrangère. Dans le quotidien

---

<sup>32</sup> GARF, f. 7576, inv. 2 d. 620, p. 9. Lettre du secrétaire du comité régional du Gard de la FSGT, au président du CSCP, 30 mai 1951.

<sup>33</sup> GARF, f. 7576, inv. 2 d. 1219, p. 114. Lettre du secrétaire général de l'Olympique d'Antibes, au président de la Fédération de basket-ball de l'URSS, rappelant l'organisation de cet événement sportif, 19 septembre 1957.

<sup>34</sup> Le volley-ball n'est officiellement intégré au programme olympique qu'à partir des Jeux de Tokyo en 1964, et le premier tournoi olympique féminin de basket-ball n'est organisé qu'en 1976 lors des Jeux de Montréal.

français *Le Monde*, le journaliste Olivier Merlin n'hésite pas à activer, dans son envolée lyrique, le mythe de l'isolement sportif de l'URSS pour offrir une résonance plus forte encore aux exploits soviétiques<sup>35</sup> :

Voilà des champions, tous bâtis, je dois le dire, sur des gabarits impressionnants, qui pour leur première sélection, pour leur premier voyage hors du rideau de fer, découvraient la formidable concurrence internationale qui ne se soit jamais vue depuis des Olympiades. [Aussi] poussé que soit le développement du sport dans ce pays à grand réservoir d'hommes, il eût été naturel que ses représentants fussent étouffés ou mal à l'aise. Or non seulement il n'en est rien, mais les Russes, hommes et femmes, ne cessent de témoigner ce qu'on appelle en jargon sportif la "classe internationale".

En France le gouvernement a également bien saisi le potentiel du sport pour accroître le prestige de la nation à l'échelle mondiale. Il se tient au courant des résultats, et surtout de l'image véhiculée par ses sportifs à l'étranger. Ainsi, lors de la participation des basketteuses françaises aux championnats d'Europe à Moscou en mai 1952, Yves Chataigneau, conseiller diplomatique, adresse une note à la direction Europe, détaillant ses observations autour des terrains, mais aussi le traitement médiatique<sup>36</sup>. Il résume ainsi l'impression laissée par les Françaises en URSS :

Nos joueuses avaient dès l'abord séduit le public moscovite par leur fougue, leur grâce et leur bonne humeur. Lors de leur premier match, les remarques élogieuses ne tarissaient pas sur le « [tempérament français] » et dans les tribunes, prévoyant la victoire de nos couleurs, de vieux messieurs fredonnaient en français notre hymne national. Cet engouement ne tarda pas à disparaître devant le jeu médiocre de notre équipe lors des journées suivantes.

Quatrième lors de l'édition précédente, les joueuses françaises ne se classent qu'à la septième place à Moscou. Ce recul est symptomatique de la concurrence croissante des pays de l'Est. Le bilan des Jeux d'Helsinki confirme ce constat, la France n'obtenant que 18 médailles dont six en or, contre 29 médailles dont dix titres à Londres en 1948. L'élargissement des relations sportives de l'Union soviétique avec l'étranger, et le développement de son rayonnement sportif s'opèrent au moment où les tensions internationales s'accroissent, et les relations avec la France sont rendues difficiles. En plus de

---

<sup>35</sup> *Le Monde*, 2 octobre 1952.

<sup>36</sup> A-MAE, f. 208/QO, d. 197. Note de Yves Chataigneau, conseiller diplomatique, à la direction Europe des Affaires étrangères de France, 29 mai 1952.

construire l'image d'une puissance dominante, le sport est alors utilisé pour agir sur un autre aspect du visage de l'URSS, celui du défenseur de la paix.

Au mois de juin 1950, les puissances internationales se sont engagées dans la guerre de Corée, provoquant l'éclatement du premier affrontement militaire direct entre les deux blocs<sup>37</sup>. Au cours du conflit coréen, l'image de la puissance soviétique se détériore rapidement auprès des Français. Au début de l'année 1953, plus que 25% des Français interrogés pour un sondage IFOP « estiment que le gouvernement soviétique désire sincèrement la paix », dont 89% de sympathisants communistes<sup>38</sup>, ce qui montre qu'en dehors des individus proches du mouvement communiste la plupart des Français accordent un caractère belliqueux à l'URSS. Afin de diffuser une image positive, le gouvernement soviétique compte notamment sur ses contacts sportifs avec l'étranger. À travers les déplacements en direction des pays occidentaux, il souhaite démontrer ses bonnes intentions en faveur des relations Est-Ouest et se détacher de toute forme de responsabilités dans la montée des tensions internationales. Par leurs gestes sportifs, les athlètes doivent ainsi exprimer les messages de paix et de fraternité de l'URSS.

Quelques mois après que Staline a déclaré qu'une coexistence pacifique est possible entre le monde communiste et le monde capitaliste<sup>39</sup>, les Jeux d'Helsinki sont l'occasion de réaffirmer le rôle d'agent pacificateur des athlètes soviétiques. L'utilisation des sportifs dans ce registre s'avère d'autant plus pertinente que cette XV<sup>e</sup> édition des Jeux olympiques est présentée, sur un ton dramatique, comme un prolongement des oppositions de la guerre froide par bon nombre de commentateurs dans le monde<sup>40</sup>.

La grande attraction de ces Jeux d'Helsinki est donc le ‘‘choc’’ russo-américain. De véritables commandos russes sont à pied d'œuvre. Les Américains ont débarqué un énorme contingent de troupes. Chaque camp, avec ses insignes et ses secrets, se trouve au contact pour la première fois depuis la guerre. Veille des armes sourcilleuse, jour assez solennel<sup>41</sup>.

---

<sup>37</sup> Justine Faure note que la notion de guerre froide est mal appropriée pour appréhender les réalités et les enjeux du conflit entre les blocs au moment de la guerre de Corée : « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) : origines de la Guerre froide et débats historiographiques », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°3, novembre-décembre 2007, p. 18

<sup>38</sup> Olivier Duhamel, Jean-Luc Parodi, « La dégradation de l'image de l'Union soviétique », dans *Pouvoirs*, n°21, 1982, p. 170.

<sup>39</sup> Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1991, p. 8.

<sup>40</sup> Sylvain Dufraisse, « Les Soviétiques finalistes à Helsinki (1952) : anatomie et résonances d'une performance », p. 141-159, Fabien Archambault, Loïc Artiaga, Gérard Bosc (dir.), *Le continent basket : l'Europe et le basket-ball au XXe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2015, p. 143.

<sup>41</sup> *Le Monde*, 21 juillet 1952.

Loin des discours qui ont laissé planer l'ombre des tensions de la guerre froide sur l'ouverture des Jeux d'Helsinki, les sportifs de l'URSS se font davantage remarquer, au cours des épreuves, par leurs gestes d'amitié et de fraternité à l'égard de leurs adversaires et en particulier des Américains<sup>42</sup>. Lors du congrès des peuples pour la paix, organisé à Vienne en décembre 1952, les Soviétiques confirment leur orientation stratégique en direction de la coexistence pacifique et encouragent le développement des échanges sportifs, considérés comme des vecteurs de diffusion de la paix et de l'amitié<sup>43</sup>.

À travers ces échanges, l'Union soviétique tente de montrer un visage positif, en se présentant comme une puissance dominante et un défenseur de la paix. Afin de donner un important écho à la diffusion de son image, l'URSS peut s'appuyer sur les organisations sympathisantes qui relaient la propagande, et tentent de faciliter les relations bilatérales. Ainsi, la FSGT se présente comme un acteur à part entière de l'établissement de la diplomatie sportive soviétique en France.

*La Fédération Sportive et Gymnique du Travail, un acteur de la diplomatie sportive soviétique en France.*

Lorsque la FSGT entame sa reconstruction à la Libération, elle retrouve sa proximité avec le mouvement communiste et réaffirme son pro-soviétisme<sup>44</sup>. La conception sportive mise en avant au sein de la fédération est très proche des principaux aspects du modèle sportif de l'URSS, valorisant particulièrement le développement du sport de masse, notamment par le biais du sport d'entreprise, et sa connexion nécessaire au haut niveau pour rendre l'élite sportive performante<sup>45</sup>. Cette organisation sympathisante défend très ouvertement le système sportif et social du régime soviétique. Ses dirigeants partagent également les vues des responsables de l'URSS au sujet des combats politiques internationaux<sup>46</sup>. Selon la FSGT, l'implication soviétique en faveur de la paix est incarnée par ses sportifs. Lors de leurs venues en France leur rôle est donc valorisé, comme l'indique ce message de soutien d'un dirigeant du comité régional du Gard à propos des basketteurs devenus champions d'Europe à Paris :

---

<sup>42</sup> Nicholas Niggli, « Diplomatie sportive et relations internationales : Helsinki 1952, les Jeux olympiques de la guerre froide ? », *Relations internationales*, n°112, 2002, p. 477 ; 484.

<sup>43</sup> GARF, f.7576, inv. 2, d. 782. Lettre de la FSGT au CSCP, rappelant les recommandations du congrès des peuples pour la paix de Vienne, 29 janvier 1953.

<sup>44</sup> Nicolas Ksiss (dir.), *La FSGT : du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, La Ville Brûle, 2014.

<sup>45</sup> Fabien Sabatier, *Histoire des organisations sportives communistes de France au XX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, PUG, 2013, p. 62.

<sup>46</sup> *Ibid.* p. 64.

Dites-leur qu'ils sont bien les authentiques champions d'Europe et surtout les dignes Ambassadeurs de cette Jeunesse Soviétique qui n'a pas fini d'étonner le monde, dites-leur qu'ils sont bien les Voyageurs de la Paix. Qu'ils portent encore longtemps et bien haut ce magnifique et glorieux drapeau de l'Union soviétique, suprême espoir de tous les braves gens de ce monde<sup>47</sup>.

Si la FSGT partage et met en avant les valeurs de l'URSS, elle n'est pas pour autant un simple un vecteur de diffusion de la propagande soviétique. Au tournant des années 1940 et 1950, des échanges sont proposés au CSCP pour dynamiser les relations franco-soviétiques. Parmi ces propositions, les dirigeants soviétiques acceptent d'accueillir une délégation travailliste, composée de cinq cyclistes sur piste et de trois cyclistes sur route durant l'été 1950<sup>48</sup>. Des athlètes soviétiques viennent aussi en France pour prendre part au cross de *L'Humanité*, répondant à l'invitation de la FSGT<sup>49</sup>. Robert Mension, secrétaire général de la FSGT, souhaite développer les échanges en transmettant chaque année des projets de programmes annuels<sup>50</sup>. En tentant d'animer les relations sportives franco-soviétiques, la FSGT espère à la fois gagner en légitimité au sein de la sphère sportive française, et toucher un auditoire plus large que celui des sympathisants communistes dans le but d'accroître les adhésions aux structures sportives travaillistes. Bien que ces projets de rencontres proposent un soutien indéniable au rayonnement de l'URSS, le CSCP se contente souvent de transmettre un simple accusé de réception après de multiples relances, sans promettre d'issue favorable. L'action sportive menée par le mouvement ouvrier en France ne semble donc pas constituer, en soit, un enjeu de la politique sportive de l'URSS. Toutefois, la FSGT se voit bien jouer un rôle dans le développement de la diplomatie sportive soviétique en France.

Au début des années 1950, l'Union soviétique tend à privilégier les projets menés en collaboration entre la FSGT et les fédérations spécialisées pour structurer sa diplomatie sportive à l'égard de la France. En 1951, la FSGT et la FFBB souhaitent, indépendamment l'une de l'autre, profiter des championnats d'Europe de basket-ball qui se dérouleront à Paris pour organiser une tournée des joueurs soviétiques. Au printemps, un dirigeant soviétique de passage à Paris prend contact avec chacune des deux organisations et les encourage à collaborer pour espérer convaincre le CSCP. Suite à cette intervention, les deux fédérations entament des pourparlers et se mettent d'accord pour préparer en commun la tournée des

---

<sup>47</sup> GARF, f. 7576, inv. 2 d. 620, p. 9. Lettre du secrétaire général du comité régional du Gard de la FSGT au CSCP, 30 mai 1951.

<sup>48</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 539, p. 29. Lettre de la FSGT au CSCP, 28 juillet 1950.

<sup>49</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 693, p. 46. Lettre de R. Mension (FSGT) à Mihail Mihajlovič Peslák (CSCP), 18 mars 1952.

<sup>50</sup> *Ibid.*

basketteurs. Avec l'engagement de la FSGT, l'URSS s'assure de recevoir un accueil favorable dans chacune des villes traversées, d'un succès certain dans les tribunes du fait de la présence de bon nombre de sympathisants, et d'une large propagande en faveur du sport soviétique. Toutefois, une implication exclusive du sport travailliste mènerait très probablement l'Union soviétique à être accusée d'utiliser le sport à des fins politiques, ce qui contreviendrait aux règles des organisations internationales. La présence d'une fédération spécialisée dans la préparation des rencontres exclut ce genre d'accusations. Elle permet également de toucher un plus large public et offre la possibilité aux Soviétiques d'affronter les meilleures équipes des championnats nationaux ou même les sélections nationales. L'expérience d'une organisation commune est renouvelée à plusieurs reprises et dans des disciplines variées. En mai 1953, des rencontres amicales de volley-ball sont organisées en France, notamment sur la place du Palais de Justice à Marseille, grâce à la collaboration des comités régionaux travaillistes et des ligues régionales de la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB)<sup>51</sup>. En fin d'année, c'est au tour des gymnastes d'être accueillis en France, répondant à l'invitation commune de la FSGT et de la FFG<sup>52</sup>. Après des démonstrations prévues à Paris les 19 et 20 décembre, les gymnastes soviétiques se déplacent dans quelques autres villes dont Strasbourg<sup>53</sup>.

Qu'elle agisse de manière unilatérale ou dans le cadre d'une collaboration, la FSGT se montre omniprésente dans les échanges sportifs franco-soviétiques au début des années 1950. Prenant conscience des déséquilibres d'influence qui augmentent en faveur de l'URSS, et de cette présence marquée de la fédération travailliste dans les relations sportives bilatérales, le gouvernement français tente progressivement d'agir pour rétablir une situation moins asymétrique. Toutefois, son champ d'action s'avère limité face aux pratiques diplomatiques de l'Union soviétique.

*Le champ d'action limité du gouvernement français face aux déséquilibres d'influence.*

Face à l'influence croissante de l'URSS dans le sport, et plus généralement dans le domaine culturel, dès la fin de l'année 1951, les responsables de la sous-direction Europe

---

<sup>51</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 782, p. 31. Lettre de Raoul Gattegno (FSGT) au CSCP, 19 septembre 1953.

<sup>52</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 781, p. 90. Lettre de la FFG à la Fédération soviétique de gymnastique, 4 décembre 1953 ; p. 108. Lettre de R. Mension (FSGT) à M. M. Peslák (CSCP), décembre 1953.

<sup>53</sup> Nicolas Monod, « Strasbourg, ensorcelé par les gymnastes russes : un exemple de "propagande douce" au temps de la Guerre Froide », Philippe Buton, Olivier Büttner, Michel Hastings (dir.), *La Guerre Froide vue d'en bas*, Paris, CNRS Editions, 2014.

orientale du ministère des Affaires étrangères de France fustigent le rôle prépondérant tenu par les organisations sympathisantes dans le tissage des relations franco-soviétiques<sup>54</sup>. Ils constatent que la diplomatie bilatérale dans ce domaine risque de servir davantage la stratégie de rayonnement de l'Union soviétique que d'assurer la défense des intérêts français. Les progrès soviétiques sont observés au sein de la direction Europe grâce aux notes transmises par l'ambassade de France à Moscou. Par exemple, Jean le Roy, chargé d'affaires à l'ambassade, adresse notamment une note sur les progrès réalisés dans les sports d'hiver, expliquant que les patineurs de vitesse ont pu battre plusieurs records mondiaux, et que les hockeyeurs ont largement élevé leur niveau de jeux avant les championnats du monde<sup>55</sup>. Ce rapport rappelle l'importance accordée en Union soviétique aux succès des sportifs dans les compétitions internationales pour « porter haut le drapeau de l'URSS ». Le risque d'accroissement des déséquilibres d'influence inquiète d'autant plus que, dès le début années 1950, les services des Affaires étrangères s'attendent à une croissance des demandes de visas en raison de la volonté de l'URSS d'utiliser le sport et la culture en faveur d'un mouvement pour la paix. En augmentant le nombre de rencontres avec la France, l'Union soviétique bénéficie d'un espace plus large pour diffuser son rayonnement par le sport.

Afin de rééquilibrer la diplomatie sportive bilatérale, l'une des rares options qui se présente au gouvernement revient à encourager les organisations sans lien avec le communisme à proposer des projets d'échanges aux instances soviétiques, en envisageant de les accompagner financièrement. Cette solution s'avère inefficace. Pourtant un réel intérêt est accordé au sport soviétique au sein des fédérations spécialisées. Des présidents de fédération tels que René Pisticcini, qui succède provisoirement à Paul Méricamp à la tête de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), font part de leur volonté d'accueillir une délégation sportive<sup>56</sup>, au même titre que certains responsables de club, comme ceux du Stade Marseillais Femina Université Club qui invitent une équipe de basket-ball à participer à un tournoi et à effectuer une tournée amicale<sup>57</sup>. Si leurs motivations sont essentiellement liées à la promotion de leurs disciplines ou à la préparation des athlètes, les dirigeants ont généralement conscience de la portée diplomatique des rencontres franco-soviétiques. L'Union Pugilistique Niçoise, qui souhaite organiser un match avec les boxeurs de l'équipe soviétique juste après

---

<sup>54</sup> A-MAE, f. 208/QO, d. 207. Note de la sous-direction Europe orientale pour l'ambassadeur de France à Moscou, 29/12/1951.

<sup>55</sup> A-MAE, f. 241/QO, d. 148. Note de Jean le Roy, à la direction Europe des Affaires étrangères, 27 janvier 1953.

<sup>56</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 782, p. 71. Lettre de R. Pisticcini à la section athlétisme de l'URSS, 22 octobre 1953.

<sup>57</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d.539, p. 89. Lettre du secrétaire général du SMFUC au CSCP, 11 novembre 1950.



les championnats du monde de 1951, utilise cet argument pour essayer, sans y parvenir, de convaincre les dirigeants soviétiques, en précisant que cet événement serait donné « en l'honneur de l'amitié qui unit nos deux peuples<sup>58</sup> ». Malgré la diversité des propositions, dont la liste ne cesse de s'allonger au fil des mois, le CSCP et les fédérations soviétiques rejettent les différents projets en invoquant la plupart du temps un calendrier déjà surchargé ou l'insuffisante préparation des athlètes. L'URSS contrôle le rythme d'organisation des événements sportifs franco-soviétiques. Cette maîtrise est facilitée par un système de fonctionnement asymétrique des stratégies diplomatiques sportives entre les deux pays.

Les demandes de rencontres émanent, à cette période, exclusivement des fédérations ou des clubs français, sympathisants ou non. Au nom du principe de liberté et de la défense du modèle démocratique, le gouvernement français les laisse libres de contacter le CSCP et les fédérations soviétiques sans nécessairement solliciter l'avis des Affaires étrangères au préalable. Avant d'arriver auprès de leurs destinataires, les demandes, généralement déposées auprès de l'ambassade soviétique à Paris, sont d'abord transmises au MID<sup>59</sup>. Ce dernier est ainsi tenu au courant des différentes initiatives d'échanges avec la France, et se donne la possibilité de transmettre un avis au CSCP. L'institution sportive détermine ensuite avec les fédérations si les projets peuvent être validés, en répondant aux ambitions de la diplomatie sportive. Lorsque le projet est accepté, le CSCP en informe directement les organisations sportives française concernées. Les services du ministère des Affaires étrangères de France ne sont sollicités qu'au terme des négociations afin de répondre aux demandes de visas. L'intervention, discrète et dès le lancement du projet, du MID permet d'ajuster au mieux les échanges bilatéraux en fonctions de leurs apports au sein de la stratégie diplomatique sportive de l'URSS. Aussi, en laissant le CSCP mener les discussions, il est plus aisé d'attacher une lecture exclusivement sportive aux décisions prises, ce qui permet d'éviter que des connotations diplomatiques soit attachées aux différents projets refusés. À l'inverse, le ministère des Affaires étrangères de France n'étant amené à agir qu'au moment où le projet a été confirmé par les deux parties, toute attitude qui viserait à rompre le dialogue engagé ou à refuser l'attribution des visas, susciterait de vives indignations auprès des autorités soviétiques. Cela serait perçu comme une véritable provocation diplomatique par le gouvernement de l'URSS, qui pourrait alors mettre en doute l'idéal libertaire et démocratique de la France, et qui serait alors en mesure d'accuser celle-ci de vouloir baisser le rideau de fer

---

<sup>58</sup> GARF, f. 7576, inv. 2, d. 629, p. 18. Lettre de l'UPN à l'ambassadeur de l'URSS à Paris, 5 mai 1951.

<sup>59</sup> GARF, f. 7576, inv. 2. Voir les correspondances au sujet des échanges sportifs franco-soviétiques : d. 538, 539 pour 1950 ; d. 619-621 pour 1951 ; d. 693 pour 1952 ; d. 780-782 pour 1953.

quand d'autres tentent de le lever<sup>60</sup>. Du fait de cette asymétrie des fonctionnements stratégiques, le gouvernement français n'est pas véritablement en mesure de pouvoir empêcher les rencontres, même lorsqu'il a conscience d'être confronté à un déficit d'influence dont profite l'URSS.

À travers la diplomatie sportive, il est possible de mettre en lumière une autre dimension des relations entre la France et l'URSS au temps de la guerre froide. Les enjeux des rapports franco-soviétiques trouvent une résonance dans le domaine sportif, mais le sport ne constitue pas pour autant un simple prolongement des logiques d'éloignement entre les deux pays face à l'intensification des tensions internationales. Il contribue, au contraire, à préserver en filigrane la continuité des contacts bilatéraux. Dès l'affirmation de la guerre froide, la France et l'URSS ont conscience de leur intérêt à développer leurs rapports diplomatiques malgré leurs profondes divergences politiques ou idéologiques. La France espère pouvoir à nouveau s'affirmer parmi les principales puissances mondiales en maintenant ses relations avec l'Union soviétique, et cette dernière souhaite déstabiliser l'unité ainsi que la cohérence du bloc occidental.

En permettant d'établir des contacts directs entre les deux pays, les échanges sportifs offrent la possibilité de définir et de diffuser une image positive auprès de l'Autre. Ce pan de la diplomatie sportive se trouve plus favorable à l'URSS qui parvient à mettre en avant son prestige et tente de montrer un visage pacifiste grâce à ses sportifs. La maîtrise stratégique soviétique s'appuie sur un système de fonctionnement étatisé, reposant sur les instances sportives et les Affaires étrangères, qui permet de mieux contrôler les échanges bilatéraux en fonction des ambitions définies. Du côté de la France, la diplomatie sportive est davantage animée par le mouvement sportif, qui établit des projets de rencontres avec l'URSS et favorise la construction d'un espace de contacts et d'échanges bilatéraux. Les stratégies diplomatiques se construisent selon une forme profondément asymétrique. Cette asymétrie se comprend à la fois par rapport au fonctionnement de cette diplomatie particulière, et à travers le déséquilibre des rapports d'influence qui profite à l'URSS, aux dépens France.

---

<sup>60</sup> A-MAE, f. 208/QO, d. 207. Note de la sous-direction Europe orientale pour l'ambassadeur de France à Moscou, 29 décembre 1951.

Au cours de la première détente, entre 1953 et 1955, les échanges sportifs franco-soviétiques s'accroissent et se diversifient<sup>61</sup>. L'asymétrie de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS tend alors à s'accroître. Conscients des déséquilibres d'influence auxquels ils sont confrontés, les dirigeants français tentent d'imposer un système de réciprocité dans les relations bilatérales. L'objectif est de mettre en place un cadre institutionnel qui offre davantage de poids au gouvernement français dans la gestion des rapports bilatéraux et qui assure la défense des intérêts des deux pays, sans porter atteintes à ceux de l'Autre. Les négociations aboutissent en octobre 1957 à la signature d'un accord culturel franco-soviétique prenant en compte les affaires sportives. Ainsi, les stratégies qui apparaissent au tournant des années 1940 et 1950 ne constituent que les prémices de la diplomatie sportive entre France et l'URSS, qui se construit, jusqu'à la fin des années 1980, à l'aune de la guerre froide.

---

<sup>61</sup> GARF, f. 9570, inv. 1, d. 1348, p. 140. Rapport sur les relations sportives franco-soviétiques entre 1954 et 1957, [s.d.].